

NR. 5, 2006/2007

ARGUMENTUM

*Caietele Seminarului de Logică discursivă,
Teoria argumentării și Retorică*

**Editura Fundației Academice AXIS
IAȘI, octombrie 2006**

*Publicație a Seminarului de Logică discursivă,
Teoria argumentării și Retorică*

*Journal of the Seminar of Discursive Logic,
Argumentation Theory and Rhetoric*

*Revue du Séminaire de Logique discursive,
Théorie de l'argumentation et Rhétorique*

tema numărului:

DISCOURS POLITIQUE ET FORMES SYMBOLIQUES

olegiul științific:

*Prof. dr. Ștefan Afloroaei, Prof. dr. Constantin Sălăvăstru, Prof. dr. Wilhelm Dancă,
Prof. dr. Petru Bejan, Maître de Conférences Ștefan Bratosin (Toulouse),
Conf. dr. Dan Stoica, Conf. dr. Gheorghe Ilie Fârte*

olectivul de redacție:

*Constantin Sălăvăstru (coordonator), Gheorghe-Ilie Fârte, Gheorghe
Vlasie, Alexandru Ioan Grădinaru (membri)*

resă: B-dul Carol, Nr. 11, Iași – Romania

resă electronică: <http://philosophy.uaic.ro>

litura Fundației Academice AXIS

B-dul Carol, Nr. 11, Iași – Romania

Copyright © 2006 by Editura Fundației Academice AXIS

SN: 1583-2767

Printed in ROMANIA

SOMMAIRE

Introduction: Discours politique et formes symboliques 5

Hélène Prevot (France)

Du mythe de la communication – un enjeu symbolique au Canada 10

Anna Durnova (Autriche)

**Argumenter la mort : la transmission authentique
du dialogue intime dans le discours politique** 25

Aurélia Lamy (France)

**La médiatisation du discours politique :
un facteur de mobilisation internationale.**

L'exemple des attentats du 11 septembre 2001 43

Christophe Prémat (France)

**À la recherche d'une communauté perdue : les usages
de la proximité dans le discours participatif en France** 59

J.J. Rousseau Tandia Mouafou (Cameroun)

Jeu et enjeu du discours politique au Cameroun 79

Collette Milhe (France)

**L'usage instrumental de l'occitan par les politiques,
clef de lecture de quelques problèmes nationaux** 93

Senda Inès Sferco (Argentine)

Le rituel et le politique. Le « Tjalonarang » balinais 109

Jairo Ferriera (Brésil)

**Dispositions discursives des ONG dans des sites Web:
quels marchés définissent les propensions ?** 129

VARIA

Kristine Wirts (Etats-Unis)

« Droit divin et humain »:

the Rhetoric of Huguenot Resistance 145

- Quillet P., 1966, « Préface », Cassirer, E, *La philosophie des Lumières*, Paris, Fayard.
- Quillet P., 2001, *Ernst Cassirer*, Ellipses.
- Guédon, J.-Cl., 1998, *Économie du savoir et société de l'intelligence distribuée*, Propositions pour une politique québécoise des inforoutes, Commandé et remis au Ministère de la culture et des communications, Québec.
- Lasserre, F., 1998, *Le Canada d'un mythe à l'autre, Territoire et images du territoire*, Québec, HMV.
- Parizeau J., 1995, « On est sept millions, faut se brancher ! », Allocution lors du dépôt du Rapport du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information, Montréal, le 26 juillet.
- Prévôt, H., 2004, « *Paradoxe de l'articulation du local et du mondial dans le discours canadien* », XIV^e Congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (*Sfsic*), Montpellier, 2-4 Juin 2004, p. 243-250.
- Vedel Th., 1999, « La gouvernance des réseaux mondiaux de communication », *Société québécoise de science politique*, Politique et Sociétés, Vol. 18, no2, p.9-36.
- Wiener N., 1967 (1948), *The Human Use of Human Beings, Essay on Cybernetics and Society*, New York, Avon Books.

Anna DURNOVA *
(Autriche)

ARGUMENTER LA MORT : LA TRANSMISSION AUTHENTIQUE DU DIALOGUE INTIME DANS LE DISCOURS POLITIQUE¹

Résumé: « M le Président, je vous demande le droit de mourir, » s'explique un jeune paralysé en 2003 en France. Là, l'argumentation de la mort rentre dans un piège. Que faire, lorsque le concept de la vie change en vue des développements technologiques et sociaux ? Quelle argumentation face aux nouveaux enjeux du discours politique ? Il semble que seules les solutions perçues comme « correctes » ont du pouvoir. Or, le « correct » n'est pas dissociable de l'émotionnel, du dialogue intime qui devient un mode d'argumentation. De ce point de vue, la présentation du débat actuel sur la fin de vie en France reflète la transmission authentique du dialogue intime dans le discours politique d'aujourd'hui. Ancré exclusivement dans les concepts émotionnels individuels du locuteur, le dialogue intime dans le secteur privé est à qualifier d'« etho-pathétique », alors que celui du secteur public est à caractériser comme « logo pathétique » parce que lié à la matière émotionnelle dans tout son ampleur.

Mots-clés : mort; discours politique, émotions, euthanasie, scénographie, dialogue intime

Abstract: *Arguing death: Authentic transmission of intimate dialog into the political discourse.* "Mr. President, I claim the right to die." are the words of young paralyzed man in France in 2003. How to proceed a plausible argumentation; if one states particular social and biological shifts in the concept of "life" itself and if the traditional political interaction schemes break down. Then, discourse is the key element of policy decisions; especially its vision as being "correct". The "correctness" is related to the symbolic form of intimate dialog that is authentically transmitted into the political discourse. Whereas the public sphere conceives the emotional aspect of death in its integrity, the private sphere focuses more on the individual vision of one's own emotionality. Due to this difference the intimate dialog is qualified as "logo pathetic" in the first case and "etho pathetic" in the second. I develop my argumentation based on an empirical cases study conducted in France, concerning actual debate about "end of life".

Key words: death, political discourse, euthanasia, emotions, scenography, intimate dialog

* « Life-Science-Governance », Département des Etudes politiques, Université de Vienne, Autriche, anna.durnova@univie.ac.at

¹ Je tiens à remercier à Nathanaël Dupré la Tour, Pavel Barša, de même que Herbert Gottweis pour leur soutien lors de l'élaboration de l'article.

Introduction

« Comme si le tragique était soluble dans le juridique. Il est carrément insensé de croire qu'en pressant le pathétique comme un citron, on en fera surgir de l'éthique et du droit.² »

Le 26 Septembre 2003 « France soir » publie la déclaration de Vincent Humbert, un jeune malade paralysé, qui ne souhaite plus vivre : « M. le président je vous demande le droit de mourir. » Lorsque son vœu est plus tard respecté par sa mère, le débat sur la fin de vie en France dans le secteur public de même que le secteur privé, commence. Très émotionnel, le débat débouche sur une loi qui va contre l'opinion public, plutôt favorable à une dépénalisation de l'euthanasie. Quel est donc le sens et la nécessité d'une telle controverse qui n'aboutit pas à respecter la voix de la majorité? Actuellement, nombreux sont les discours sur le clonage, l'avortement ou l'euthanasie qui prennent une importance croissante aux yeux du public électoral (ainsi le débat à propos de Terri Schiavo aux Etats-Unis³ ou le récent référendum sur le Diagnostic Pré Implantatoire en Italie). Cependant il s'agit là de thèmes non évidents, dépourvus d'une ligne argumentative claire. Il semble que ce soit surtout pour cette raison que l'individu exige encore plus le gage d'une décision « correcte » prise par les acteurs du processus politique. Mais quel gage donner lorsqu'il n'y a pas de vérité absolue ?

Notre réflexion se concentre ainsi sur la perception de la mort comme quelque chose d'incertain et d'intime. Que se passe-t-il lorsque ces sentiments sont présentés dans le cadre du discours politique ? Quels sont les concepts, les solutions qui se présentent comme corrects, et pourquoi ? Notre principal postulat est que le « correct » est indissociable de l'émotionnel qui émerge lors du dialogue. En nous appuyant sur le concept de « scénographie » de Dominique Maingueneau (Maingueneau, 1998, 2000) « la transmission authentique » se présentera en tant que stratégie discursive apte à intégrer cet émotionnel et par conséquent à incorporer le « correct ». Son rôle formateur dans l'argumentation sera discuté à l'aide de l'approche pragmatique et sémantique, ainsi qu'à l'aide de propos sociopolitiques concernant le discours politique d'aujourd'hui.

Dans la tradition de l'argumentation, les émotions sont souvent jugées suspectes, irrationnelles (Nussbaum, 1999). Nous cherchons à échapper à cette malédiction et à prouver l'influence constructive des émotions sur le discours politique. En même temps, nous souhaitons prêter attention au fait que, dans le discours politique, l'émotionnel prend une position assez complexe, qui va au-delà de sa restriction fréquente au populisme ou au langage de la propagande. A partir

² Emmanuel Hirsch, « Le tragique n'est pas soluble dans le juridique ». Figaro, 7 Octobre 2003.

³ « Décès de Terri Schiavo, symbole du débat sur euthanasie », Figaro, 1.4. 2005.

de l'exemple du débat français contemporain sur la fin de vie, nous souhaitons évoquer le rôle que joue l'émotionnel dans la constitution des chaînes de signification utilisées dans l'argumentation, souvent décrite comme centrale dans le processus politique⁴ (Fischer, Forester, 2003).

Prenant appui sur le concept de l'émotion comme jugement de valeur, disposant de cognition, d'évaluation et de l'égoïsme⁵ indispensables à la formulation du sens (Nussbaum, 1999), nous y joignons le postulat de la pragmatique que le sens est formé par le contexte et esquissons le dialogue en tant que forme symbolique du jugement du « correct » dans l'interaction politique d'aujourd'hui. Partant de ce constat, nous présenterons le postulat que le dialogue intime sur la mort, tel qu'il se réalise entre les proches ou entre le patient et son médecin, se voit symboliquement transmis au sein du discours politique lui-même.

La présence symbolique du dialogue intime dans le discours politique résulte d'une part de l'importance qu'acquière des sujets tels que la fin de vie (Brown, Mike, 2002). D'autre part elle se présente comme une conséquence automatique de l'évolution de l'interaction en politique, conceptualisé sous le terme de « gouvernance » (Hajer, Wagenaar, 2003). Le dialogue intime doit être transmis authentiquement; c'est à dire que la crédibilité des émotions évoquées par le locuteur doit être impérativement établie. Ainsi, la transmission authentique se présente comme une stratégie discursive mettant en œuvre la forme symbolique dialogue dans l'argumentation.

Pour ne pas en rester à des abstractions, nous joignons une brève analyse du débat sur la loi « droit des malades et à la fin de vie » qui rend compte du caractère incertain et émotionnel du sujet. C'est cet exemple qui nous amènera enfin à une conclusion d'ordre plus général concernant la liaison entre « l'authentique » et l'argumentation « émotionnelle » dans le discours politique contemporain.

1. Discours comme outil et comme défi

« As such, discourse provides the tools with which problems are constructed. Discourses at the same time form the context in which phenomena are understood and thus predetermines the definition of the problem. » (Hajer, 1993::45/46⁶).

Parler du discours politique suppose de faire se rejoindre les deux contextes dont il est question : celui du « discours » et celui du « politique ». Dans

⁴ Angl. « policy-making process ».

⁵ L'individu reconnaît un fait et le juge toujours en vue de ses propres besoins.

⁶ Nous soulignons.

cette optique, nous proposons une approche prenant acte de l'impact considérable de la sémantique et de la pragmatique (Maingueneau, 1999b, 2002 ; Caron, 1983) sur l'analyse du discours que requièrent actuellement les sciences sociales (Hajer 1993 ; Fischer 2003). Nous entendons affirmer la double dimension du discours comme outil et comme défi pour l'argumentation, bref comme cela même qui constitue les chaînes de significations inhérentes au sujet, et dirige ainsi la formulation des arguments dans le processus politique (angl. « *policy-making* »)

A partir de la conception de « scénographie » de Dominique Maingueneau (1991, 1999, 2000) et nous inspirant des propos de la « perspective dramaturgique » de Erving Goffman (1969), nous souhaitons présenter un concept à la fois linguistique et sociopolitique susceptible de rétablir les stratégies discursives adoptées par le locuteur en fonction de son rôle dans le processus politique. Nous formons le postulat qu'une telle scénographie a pour origine la transmission authentique des émotions préexistantes, compte tenu du thème ou du mode d'interaction. Cette explication théorique nous servira plus tard d'outil pour développer notre réflexion sur la transmission authentique du dialogue intime dans le débat politique à propos de la fin de vie.

1.1. Le discours dans ses dimensions linguistiques et politiques

Qu'est qu'un discours ? L'utilisation de ce terme par une multitude de disciplines et de milieux fait de lui, en quelque sorte, un mot-clé assez ambivalent : système d'énoncés régi par des normes pour les uns (Maingueneau, 2002), une forme d'action ou même un instrument du pouvoir pour les autres (Foucault, 1969). Loin de vouloir nous attarder sur la complexité de la notion de discours, nous voulons proposer un bref regard sur cette complexité afin de focaliser notre réflexion sur l'importance du discours dans le processus politique, c'est-à-dire dans la formulation, la perception et la présentation des concepts. Comme le précise le sociologue Maarten Hajer, le discours a deux faces : il détermine tout en restant le déterminé. Ce double caractère résulte aussi de la conception de la langue adoptée depuis la pragmatique, à savoir la langue en tant que « [...] instrument cognitif – système de signes jouant un rôle dans la représentation. » (Caron, 1983 : 17) qui « [...] est en même temps un objet extérieur à lui [le locuteur], constitué indépendamment de lui et qu'il doit assimiler. » (Caron, 1983 : 17).

Le discours actualise l'utilisation de la langue (les significations, les isotopies) tout en demeurant inhérent au contexte dont il est issu, de même qu'au positionnement dans l'ensemble des autres discours (Maingueneau, 2002 : 189). Le locuteur n'est donc pas séparable du contexte, où il est placé par sa culture, sa religion ou par l'institution qui influencent, de ce fait, l'argumentation. Néanmoins il peut à tout moment moduler la cognition et l'évaluation de son discours à l'aide du contexte immanent qui résulte de l'interaction. Sous cette perspective le

discours se présente en tant qu'une forme d'action (Maingueneau, 2002 : 188). Afin de pouvoir expliciter l'importance de cette inter-action pour l'actuel processus politique, nous allons à présent décrire les aspects du discours qui sont déterminants pour le discours politique.

Le discours politique n'est pas un discours purement constitué par des paroles : c'est un discours d'acteurs, d'institutions, d'organisations (Gottweis, 2003) et il a participé toujours à la formulation des concepts et à la mise en oeuvre des solutions. De plus en plus il s'étend au delà des structures traditionnelles telles que les institutions politiques ou le parlement. Le discours politique se voit influencé par des activités considérées autrefois comme apolitiques mais qui acquièrent de plus en plus un caractère de « toile de fond du politique » (qu'il s'agisse des médias, des associations privées ou des acteurs économiques). Les sciences politiques actuelles parlent de la prétendue « *network society* », parallèle à une certaine dispersion du pouvoir exclusif de l'autorité, de l'institution. Ce phénomène est également souvent subsumé par le terme de « *gouvernance*.⁷ »

De ce fait, non seulement le discours politique accumule plusieurs discours : le discours scientifique, le discours des experts ou des média. Son positionnement n'est plus déterminé par le pouvoir institutionnel. Le discours lui-même se présente comme le pouvoir⁸. Face à des nouvelles conditions – c'est-à-dire « [...] since policy is not made by unitary decision maker with absolute authority, **policy actors must resort to argumentation to justify their position to communicate with others and to persuade of the veracity of the conclusion** [...] » (Turnbull, 2003: 3⁹) Et c'est au sein de ce besoin d'argumentation que le discours se présente comme un outil et comme un défi : un outil dans la présentation des arguments, et en tant que défi il participe à leur présentation. Le fait que cette double faculté ne soit pas pensable sans l'établissement d'une liaison étroite avec la figure du locuteur, et par conséquent avec l'émotionnel, sera expliqué dans la partie suivante. Plus loin, nous allons montrer que le facteur émotionnel devient essentiel dans la réflexion sur le dialogue intime.

1.2. L'acteur du discours politique : entre ethos et pouvoir

Les nouvelles conditions de l'interaction au sein du processus politique (gouvernance) ont renforcé le pouvoir du discours, ouvrant ainsi la voie à la focalisation sur le pouvoir discursif au détriment du pouvoir institutionnel. Un tel

⁷ Cf. En anglais « *gouvernance*. » Cf. Marcussen & Torfing, 2003; Hajer & Wagenaar, 2003.

⁸ Nous nous approchons par cela de la pensée de Michel Foucault qui a souvent décrit la liaison fonctionnelle entre le pouvoir et le discours (Foucault, 1969 et 1975) Nombreux sont les théoriciens du soi-disant « *argumentative turn* » qui enchaînent à cette pensée. A titre d'exemple nommons Frank Fischer & John Forester, 1993 ou Giandomenico Majone, 1989.

⁹ Nous soulignons.

pouvoir se voit étroitement lié au sujet, au locuteur dans le présent cas, dont le rôle et la position sont importants notamment lorsque l'on parle du discours politique. Le rôle et le positionnement du locuteur demeurent les critères essentiels pour l'établissement des stratégies discursives appropriées qui attribuent enfin le pouvoir à l'institution ou l'organisation en question. C'est donc dans cette logique que nous présentons la forme symbolique du dialogue intime comme ce qui prédétermine le débat sur la fin de vie dans le secteur privé et public. La stratégie discursive des acteurs consiste dans la transmission authentique de cette forme symbolique au sein des structures argumentatives du processus politique lui-même. Avant d'en venir à la définition de l'authentique, explicitons encore brièvement le rôle du locuteur et l'attachement à l'émotionnel qui est le sien, étapes nécessaires pour concevoir le dialogue intime.

Si nous avons évoqué dans le chapitre précédent le besoin d'argumentation renforcé, c'est la structure d'une telle argumentation qui nous retiendra pour le moment. Déjà la rhétorique aristotélicienne envisage une répartition du pouvoir argumentatif entre trois instances : celui du « logos » qui inclut le savoir lié au thème, de « l'ethos ¹⁰ » qui intègre la position et l'impact du locuteur même et le « pathos » qui prend compte du côté émotionnel du discours présenté. L'ethos subsume le positionnement face aux mécanismes interactifs qui ont le pouvoir de « gouverner » les attitudes et les décisions dans le processus politique. A la suite du pouvoir discursif, l'ethos acquiert une position fondamentale dans l'argumentation au sein du processus politique actuel, puisqu'il est déterminant pour sa crédibilité.

« [...] L'ethos fait passer des schèmes qui sont censés agir à la marge des contenus, mais **qui imposent une figure à la source du Vrai** : l'univers du discours prend corps dans la mise en scène d'un discours qui doit incarner sa vérité à travers son énonciation [...] » (Maingueneau, 1999a: 100).

Or, ce locuteur est en même temps lié à l'émotionnel : le jugement du « vrai » ou plus loin du « correct » passe par la crédibilité du locuteur même. Celle-ci émerge à partir de l'émotion sentie lors de l'interaction : de l'antipathie ou de la sympathie. Le contact avec autrui est implicitement gouverné par l'émotionnel, ce qui fait que la formulation du sens ne peut pas s'en passer. L'émotionnel, comme le précise aussi Christine Tappolet, formule le rapport vers le monde et est à comprendre en tant que « perception de valeurs » (Tappolet, 2000 : 167-193). Incorporé dans la figure du locuteur, l'émotionnel co-crée la vision du « correct ».

¹⁰ Remarquons que dans le discours politique le locuteur est défini par son rôle institutionnel ou social. Ceci ouvre le débat de la stratification de cette instance en « ethos préalable » et « ethos discursif » (Adam, 1999 & Amossy, 2000).

Cet aspect devient d'autant plus pertinent qu'il s'agit d'un discours censé apporter un accord ou désaccord par rapport au sujet traité, un discours visant *a priori* à persuader son public de sa « correction ». Qui plus est, lorsque le public n'a pas d'accès au savoir nécessaire pour juger lui-même la matière, comme c'est le cas dans la problématique de la fin de vie, il ne peut effectivement qualifier le « correct » comme tel que d'après les aspects susmentionnés.

Qu'en résulte-t-il pour les stratégies discursives des acteurs du processus politique ? Si la réalité est perçue à travers les émotions, le but de la stratégie discursive devrait reposer sur une certaine gouvernance émotionnelle, où le locuteur tenterait de provoquer ou de ne pas provoquer les émotions qui contribuent à l'argumentation de la solution qu'il souhaite imposer. Cette gouvernance est tout de même influencée par la nature du sujet ainsi que par le contexte sociopolitique influençant le discours ; à ce titre, Maingueneau parle de « l'interdiscours » (Maingueneau, 1991 : 50). L'interdiscours peut prédéterminer certains schèmes d'interaction, en formant un mode d'argumentation préférable à un autre. Dans l'argumentation, le locuteur élabore une stratégie discursive, c'est à dire qu'il y intègre une certaine « dramaturgie » au sens de Erving Goffman (Goffman, 1969). Ceci nous amène vers l'épine dorsale de la présente réflexion, « la transmission authentique » qui intègre le rôle du locuteur (son ethos inclus), l'influence de l'interdiscours et les émotions-clefs du sujet qui contribuent à la vision du « correct ». D'où « l'authentique » comme mode d'argumentation pouvant être choisi par le locuteur et qui s'inscrit ainsi dans le cadre des stratégies discursives. Son importance pour le discours politique d'aujourd'hui sera explicitée ci-dessous.

2. Le dialogue et le politique

Nous avons évoqué le postulat que le dialogue intime se retrouve comme une forme symbolique dans le discours politique concernant la fin de vie. Celui-ci résulte de la nature incertaine du sujet de même que des schèmes d'interaction intégrant le privé. Etant l'élément constitutif du procédé d'argumentation en général, le dialogue se trouve en même temps à la base de la reconnaissance du « correct », du fait de son impact sur la perception des valeurs d'un chacun (Tappolet, 2000). Ce dont il s'agit est tout de même de reconstituer la transmission même du dialogue en tant que forme symbolique au sein du débat politique. A l'aide de l'approche à la fois linguistique et sociopolitique, nous voulons montrer que cette transmission se fait par « transmission authentique ». Par la suite, la transmission authentique du dialogue intime dans le débat politique sur la fin de vie nous permettra d'illustrer ce point.

Le concept de « transmission authentique » consiste dans le fait que le locuteur reproduise les émotions préexistantes au sein de l'interaction, d'une part

parce que le sujet est émotionnel en soi, d'autre part puisque l'interaction implique l'émotionnel. Le locuteur intègre ces émotions, non parce qu'il doit nécessairement les sentir, mais afin de créer une sorte d'illusion d'empathie et de la compassion dont il a besoin s'il veut faire apparaître sa solution ou décision comme « correcte ». La question qui se pose n'est donc pas celle de la vérité des ces émotions, mais celle de leur crédibilité. La transmission authentique est donc à qualifier comme mode d'argumentation, indissociable de l'émotionnel.

Les schèmes traditionnels de l'interaction politique ont été pourtant fondés sur l'exclusion de l'émotionnel. La création des institutions politiques comptait sur le pouvoir de la raison comme outil principal de l'action humaine (Kant, 1999). La raison est désormais vue comme la source de l'argumentation en tant qu'elle est apte à reconstituer les concepts et les faits qui sont à son origine. Dans le chapitre précédent nous avons souligné le fait que cette capacité réside aussi dans l'émotionnel puisqu'il est lié à la reconnaissance d'une valeur. Le fait que les émotions sont de plus en plus dans le discours politique officiel – donc non seulement dans celui du populisme ou des partis radicaux – est à comprendre comme une réaction consécutive à la situation actuelle telle que nous l'avons esquissée. Premièrement, l'émotionnel émerge là, où la nature du sujet l'exige ; comme, par exemple, la problématique de la fin de vie. Dans un deuxième temps l'émotionnel devient une partie des stratégies discursives, lorsque les schèmes d'interaction au sein du processus politique favorisent une argumentation basée sur la présentation du « correcte. »

Dans un premier temps le discours politique est modifié par l'approche croissante de ce que l'on peut appeler « la politique de la vie » (angl. « *politics of life* », Giddens, 1991 ; Rose, 2001), dans laquelle les émotions sont inhérentes à la nature du sujet. Le public électoral attend des réponses **crédibles**, c'est-à-dire susceptibles de créer l'illusion d'une solution « correcte ». Dans un autre temps, face à l'élargissement de la participation au processus politique, les acteurs sont engagés dans une interaction émotionnelle relativement croissante, car celle-ci correspond à leur mode d'interaction (ainsi les médias : Kellner, 2003). La modification de la nature du discours politique résulte donc du contexte thématique (*politics of life*) et communicatif (gouvernance).

En ce sens, l'exemple de la transmission authentique du dialogue intime devrait montrer comment ces nouvelles exigences sont reproduites par les acteurs du processus politique. Ce concept s'appuie d'une part sur la « scénographie » de Dominique Maingueneau, qui met en relief l'importance du caractère stratégique de la mise en œuvre de l'émotionnel. D'autre part, le concept résulte de la perspective dite « dramaturgique » que théorise le sociologue Erving Goffman – prenant en considération le « rôle » du locuteur, assez diversifié compte tenu des différents milieux. « It seems to me that the dramaturgical approach may constitute a fifth perspective to be added to the technical, political, structural and cultural

perspectives. » (Goffman, 1969 : 233) Avant de préciser comment les deux approches – celle de Dominique Maingueneau comme celle d'Erving Goffman – aident à percevoir et à reconstruire le dialogue intime comme mode d'argumentation pour le discours politique concernant la fin de vie, nous présenterons de plus près les deux contextes qui influencent la transmission authentique.

2.1. Contexte thématique : « politique de la vie »

Dans le domaine scientifique, concerné également par la problématique de la fin de vie, la raison est considérée comme la faculté de juger les faits à l'aide des expériences tirées de la recherche. Même au delà du discours scientifique, l'avis de l'expert concerné se présente comme objective, excluant l'émotionnel et implicitement comprise comme « correcte ». Néanmoins, dans les thèmes évoqués dans l'introduction, on constate une ambivalence de l'avis des experts et, parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui précisent qu'une argumentation excluant l'émotionnel n'est pas possible¹¹. L'argumentation ne peut ainsi reposer que sur un discours « authentique » de l'acteur du processus politique (Brown & Mike, 2002). Qu'est-ce qui est à considérer comme authentique en matière d'euthanasie et de fin de vie ?

Signifiant « belle mort », l'euthanasie n'est pas un phénomène de la société postmoderne, quoique celle-ci la modifie d'une manière considérable. Depuis Socrate, on a toujours réfléchi à une mort décidée et maîtrisée, qui se voit tantôt célébrée (surtout dans la littérature antique : Cratinos, Ménandre), tantôt condamnée (surtout par l'Église : Benzenhöfer, 1999). À partir du serment d'Hippocrate cette mort est toutefois pénalisée, voire criminalisée, attitude que continuera l'Église catholique, qui constitue l'une des sources principales de la morale occidentale. Ce qu'apporte la révolution biotechnologique est néanmoins une ambivalence causée par la « dé-corporalisation » (Gottweis, 2005) qui serait dans ce sens à percevoir comme le contraire de l'idéal antique de « *Kalokaghatia* ». On ne considère plus la vie d'après la fonctionnalité globale du corps, mais par rapport à la fonctionnalité d'organes localisées. La limite entre la vie et la mort devient floue (le coma dépassé), et la décision repose sur le médecin et sur le juriste. La société exige une définition nette, qu'elle perçoit à travers le « correct », et par conséquent à travers la transmission authentique de l'émotionnel qui correspond à l'attitude envers la mort. L'émotionnel est incorporé dans la figure du locuteur – acteur du processus politique – qui sera définie dans le paragraphe suivant.

¹¹ Interview D. Dans tous les cas il s'agit des interviews menées et enregistrées par nous-même. Selon la volonté des répondants leur identité est gardée sous l'anonymat.

2.2. Contexte communicatif : scénographie authentique

Face à ces nouveaux développements, le discours reçoit le pouvoir non seulement de juger la mort, mais de la définir elle-même ainsi que son caractère « correct ». Ceci passe par la crédibilité du locuteur, liée à l'émotionnel et émergeant dans le discours politique considérant la « politique de la vie » grâce à la transmission authentique du dialogue intime. La présence des émotions n'est point liée à l'irrationnel, au contraire, elle est tout à fait raisonnable puisque ces thèmes sont liés au dialogue intime.

Le concept de « scénographie » de Dominique Maingueneau propose une piste pour l'interprétation d'une telle transmission faisant référence à l'ethos du locuteur de même qu'aux schèmes d'interaction de la société. « Le discours politique est également propice à la diversité des scénographies : tel candidat pourra parler à ses électeurs en jeune cadre, en technocrate, en ouvrier, en homme d'expérience, etc., et conférer les « places » correspondantes à son public » (Maingueneau, 2002 : 73) L'acteur du processus politique profite du caractère modifiable de la scène, de sorte qu'il l'emploie stratégiquement.¹² La scène doit être « validée », (Maingueneau, 2002 : 74), c'est à dire pertinente par rapport aux schèmes d'interaction. Elle doit apparaître comme « authentique », malgré le fait qu'en réalité elle n'est qu'un mode d'argumentation. En ce qui concerne l'émotionnel, le locuteur l'intègre de sorte que sa mise en œuvre soit vue comme allant de soi étant donné le sujet et la forme de communication.

On a ainsi affaire à une double dimension de la transmission authentique : comme résultat du contexte thématique et éthico interactif. Comme la question de la fin de vie est implicitement liée à un dialogue intime, celui-ci dispose du potentiel de devenir une stratégie discursive crédible au sein du discours relatif à ce sujet. La crédibilité est enfin complétée par la réaction du public, par les valeurs et schèmes d'interaction que celui-ci préfère. Il faut ainsi voir la transmission authentique du dialogue intime comme un mode d'argumentation choisi pour un thème et pour un public. C'est sous cet angle de vue que nous allons procéder à l'analyse du débat à propos de la fin de vie en France.

3. « Tuer son prochain ? » : fin de vie dans la société

« Si la mise en mots de la souffrance apaise l'angoisse, l'angoisse face à l'indicible bloque la parole ; à ce moment là, les mots font peur ... Mais si ces mots

¹² C'est dans cette logique que se fait la liaison avec la perspective dramaturgique de Goffman.

sont jetés en pâture sur la scène publique ils se figent irrémédiablement dans l'irrévocable et donc dans le jugement ».¹³

Comment argumenter la mort dans le temps d'« après la mort de Dieu » (dans le sens Friedrich Nietzsche), c'est-à-dire lorsque l'on constate la chute des récits traditionnels, et après « la mort de l'homme » (dans le sens de Michel Foucault), ce dernier étant jugé par ses organes ? La transmission authentique du dialogue intime à propos de la fin de vie doit prouver la plausibilité du constat qu'une telle argumentation est basée sur le « correct » qui intègre l'émotionnel. A cette fin nous proposons une brève analyse du débat en France, débouchant sur la loi « droits des malades et à la fin de vie » votée à l'unanimité le 13 avril 2005. Celle-ci sera ensuite mise en comparaison avec les constats apportés par les médias et les associations concernées qui ont, pour certaines d'entre elles, montré une certaine opposition à cette loi qui ne décide pas de dépénaliser l'euthanasie. Partant d'un aperçu d'interdiscours nous allons présenter de plus près les nuances essentielles du débat qui contribuera enfin à l'explication du concept de « transmission authentique ». A travers les deux approches vers les émotions préexistantes – l'une dans le secteur privé, l'autre dans le secteur public – nous montrerons que la forme symbolique du dialogue intime se présente comme un élément formateur de l'argumentation et participe à l'occurrence du « correct ».

N'oublions pas que le « correct » absolu n'existe pas dans cette affaire de limite de la vie et de la mort et cela pour les raisons suivantes : le motif principal du caractère intouchable de la vie n'est plus plausible à la suite de l'intervention technologique dans le domaine de la médecine. C'est aussi ce que montre le vote unanime, sans égard à l'appartenance idéologique. Le « *Primum non nocere* » du serment d'Hippocrate est polarisé entre le caractère ambivalent des soins proposés¹⁴ et l'autodétermination du patient, renforcée depuis Immanuel Kant, et complétée par la notion chrétienne de l'amour d'autrui. On se situe ici face au principe argumentatif de « tuer son prochain » qui sert de l'affirmation de l'euthanasie pour les uns, de sa négation pour les autres. Voyons à présent comment l'amour, le respect et, finalement, la « correction » sont présentés dans le processus politique et comment ils sont reçus par le public électoral.

Remarquons dans un premier temps que la problématique de la fin de vie n'est pas la première tâche « biopolitique » (Foucault, 1999) à laquelle soit confrontée la société française. A partir de la légalisation de la contraception en

¹³ Ruszniewski Elisabeth : « Les soins palliatifs : entre mort annoncée et mort réelle » in : Face aux fins de vie et à la mort : Éthique et pratiques professionnelles au cœur du débat : Espace éthique dir. Hirsch, 2004. p. 25.

¹⁴ « ... un malade est atteint d'une maladie incurable; son issue est fatale et à court terme, il souffre, l'ensemble du corps médical prescrit des médicaments pour calmer sa douleur, sa souffrance morale et sa souffrance physique, tout en sachant que ses médicaments peuvent accélérer le processus de mort » (Leonetti, 2004 : 178).

1967, la fameuse « loi Veil » en 1975, la législation française permet finalement le changement de sexe en 1976 (Memmi, 2004). Ce milieu de la régulation biologique est à l'origine du contexte sociopolitique du débat actuel sur la fin de vie. Les Français et les Françaises, ont le sentiment de pouvoir disposer de leur corps en toute liberté, motif qui apparaît comme le mot-clef des lignes d'argumentation. « 'Penser la mort, c'est aussi penser la liberté', a dit Sénèque : c'est au nom de cette liberté, aujourd'hui renforcée [...] que cette proposition de loi [qui pénalise l'euthanasie] mérite notre soutien », prononce René Roquet lors du vote de la loi¹⁵. Or, la liberté est pensée de façon nouvelle. Elle ne nous permet pas de sortir de l'impasse d'ambivalence : quoique traditionnellement associée au « laisser vivre » (Memmi, 2004), choisir sa propre mort – un « faire mourir » (Memmi, 2004) correct – est en même temps compris comme l'évolution logique de la liberté, voire comme *conditio sine qua non* compte tenu des progrès de la médecine (surtout l'argumentation de ADMD). Comment donc réagir à une telle controverse au sein de la notion même de « liberté », valeur principale de la République française ?

L'argumentation des deux conceptions se déroule d'après la forme symbolique du dialogue intime à travers lequel l'on reconnaît le correct. D'une part, le correct trouve son appui sur les principes moraux et émotionnels cités plus haut. D'autre part, ces principes sont de plus en plus influencés par les possibilités financières et sociales de l'individu et de la société (Memmi, 2004). Dans une situation aussi délicate, seule la solution prononcée par quelqu'un de crédible est qualifiée de correcte. Le patient croit à son docteur, le malade aux bonnes intentions de ses proches et enfin le public à la mesure adoptée, seulement à partir du moment où ils ont le sentiment que leurs émotions ont été comprises, que l'intimité inhérente au sujet à été perçue.

Dans la difficile question de la fin de vie, l'élément formateur émotionnel du dialogue intime est l'émotion de la peur : la peur de la mort non voulue de même que la peur d'une souffrance insupportable. Les deux argumentations divergent donc dans l'implémentation de cette émotion, d'après l'attente du public électoral, elles résultent de « scènes » différentes et s'attachent donc aux différentes « scénographies » du dialogue intime. Nous allons décrire ces deux procédés dans les paragraphes qui suivent.

3.1. L'intime au sein d'une loi: le dialogue logo pathétique

« Aujourd'hui c'est "je veux mourir debout", "je veux mourir vivant", en fait » constate le député Jean Leonetti lors du débat sur France 5 au cours duquel il résume bien le projet de la mission d'information parlementaire expliquée à plusieurs reprises dans les documents. Il faut apprendre à mourir à la société

¹⁵ Cf. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion1882.asp, l'accès le 23 avril 2005.

postmoderne, il faut lui montrer en face la mort, cachée depuis longtemps derrière les murs de l'hôpital. Comme le dit encore Jean Leonetti, « La mort n'est plus familiale et familière ; elle est devenue hospitalière, mais inhospitalière puisque angoissante ». Ces aspects apparaissent explicitement à travers la loi¹⁶.

<p>peur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Angoisse • refuser la douleur • Souffrance 	<p>déni</p> <ul style="list-style-type: none"> • refoulée par les bien-portants • souhait d'oublier • dégradation physique et mentale
MORT	
<p>l'interdit de tuer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Primum non nocere - Moral de la société • L'amour de son prochain - « tuer son prochain » 	<p>sans a priori</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des droits du malade → Douleur • décision collégiale → objectivité

Tableau 1: isotopie de la loi

D'une part il s'agit de références purement liées à l'existence physique de l'homme, d'autre part les éléments sociaux et moraux eux – mêmes y prennent part. Au commencement, il y a la peur de la mort, de la « douleur refoulée ». Dans le même temps, la mort est repoussée parce que marquée par un « déni » de la société. La peur de la douleur, de la souffrance, est donc à concevoir à la fois comme une peur de la dégradation physique et mentale, et comme une perte du statut social, ce que les experts confirment en évoquant que « mourir debout » et « sans douleur » est le souhait primordial du patient.¹⁷ Le patient ne veut souffrir ni corporellement, ni socialement. Il ne veut pas se voir dépendre des autres, ce qui apparaît de plus en plus compliqué dans la mesure où la structure de la famille change, comme la position de l'individu dans la société.¹⁸

Le souci principal du débat parlementaire semble être la question de savoir comment réagir à une situation à ce point individuelle « sans a priori », à savoir par une loi qui se veut normative. Il s'agit d'un essai d'objectivité qu'exprime, par exemple, le fait que l'on insiste sur une décision collégiale, faite par plusieurs

¹⁶ Cf. www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion1882.asp, l'accès le 23 avril 2005.

¹⁷ Interview E.

¹⁸ Interview D.

médecins. En ce qui concerne le patient, la loi essaie en quelque sorte de répondre au caractère individuel par le renforcement des droits du malade qui peut et doit s'exprimer.¹⁹ Le correct est ainsi présenté d'une part par les principes moraux, marqué par l'opposition au déni de la mort, d'autre part il est créé par l'évocation de la situation pitoyable du malade. Puisque ce dernier est déni et refoulé par son entourage, il doit être protégé de la volonté de lui donner la mort. Les deux attitudes, celle du patient comme celle du médecin, dialoguent ainsi à travers la loi. L'intimité de la mort est tout de même réglée par la nécessité des contours normatifs susceptibles de convenir à tous.

L'émotionnel est donc présent dans le discours parlementaire, de sorte qu'il tente de capter tous les aspects de la nature émotionnelle du sujet. Nous pouvons qualifier ce dialogue intime **logo pathétique** c'est-à-dire que la mise en évidence de l'intime passe par les isotopies inhérentes à la peur de la mort lui-même. Nous pouvons même dire que le discours parlementaire verbalise la nature émotionnelle de la mort dans toute sa complexité. Deux aspects se croisent : celui, abstrait, d'une loi applicable, avec celui du concret de la mort de chacun d'entre nous. Dans le procédé de la formation de la loi on s'attend à des concepts applicables à la société entière et non à une critique de la situation individuelle. C'est en ce sens qu'elle évite de « répondre oui ou non, répondre vite répondre d'une façon émotionnelle et médiatique.²⁰ » La question qui se pose à propos du constat du député Jean Leonetti est celle de voir s'il y a une autre mise en œuvre de l'émotionnel, qui serait rapide et « médiatique. »

3.2. L'intime et le secteur privé : le dialogue etho-pathétique

« Le choix de l'individu de maîtriser sa vie et sa fin de vie ne peut pas primer sur un choix de société où la solidarité envers les personnes fragiles doit rester un impératif incontournable.²¹ » Néanmoins la solidarité est évidemment présente, le soir du 26 Septembre 2003 où « France-soir » publie à la une le fameux « M. le président : je vous demande le droit de mourir ». « Le moment déclencheur »²² de la mission d'information à propos de la problématique de la fin de vie, le moment émotionnel qui donne naissance au documentaires et reportages dans les médias²³, de même qu'aux proclamations du côté des associations luttant

¹⁹ « on fait toujours attention à ce que les gens demandent, comment ils le formulent et puis quelles sont les réponses qu'ils ont envie d'entendre : on fait très attention. On les fait reformuler plusieurs fois pour savoir ce qu'ils veulent vraiment savoir » Interview D.

²⁰ Jean Leonetti, « Médiatiser l'euthanasie », l'émission de France 5, le 5 juin 2005.

²¹ Annick Toubia, Leonetti, 2004.

²² Ibid.

²³ Cf. „Les dernières heures de Vincent Humbert racontées. “ Le Nouvel Observateur, 11.mai 2005. „Restauration de l'agonie. “ Figaro, le 12. avril 2005.

pour l'euthanasie – telle l'Association pour le droit de mourir dans la dignité – ou contre l'euthanasie – comme, à titre d'exemple, l'Association des Soins Palliatifs en France²⁴. Le secteur privé, les associations nommées de même que celui des médias, répond par la présentation d'histoires concrètes, intimes et fortement émotionnelles²⁵, conformément à sa vocation. « Nous, on ne peut parler que des situations individuelles²⁶ » répond la journaliste Stéphanie Malphette pour justifier son documentaire « Le choix de Jean » décrivant un malade atteint d'un cancer qui s'en va en Suisse pour se faire euthanasier. Une émotion concrétisée par l'histoire personnelle sert de repère pour la société qui est, en effet, incertaine face à la mort, puisqu'elle ne la connaît jusqu'à ce qu'elle n'arrive.

Marie Humbert devient la « femme qui a fait pleurer toute la France »²⁷, Jean à son tour celui qui sait affronter la mort. Ils sont perçus comme des figures référentielles dans la lutte contre la peur de la souffrance et comme un argument pour la mort. Le moment déclencheur de la réflexion sur la mort, un tel discours devient une référence pour juger le correct. Le dialogue intime mené symboliquement dans ce genre d'histoires ne résulte pas du « logos », de la nature du sujet, mais se voit lié primordialement à l'ethos du locuteur. Le « correct » est lié à la compréhension des émotions préexistantes spécifiques de ce dernier. Le dialogue intime est parfaitement encadré dans cette sorte de discours, car les significations se font par la sympathie ou antipathie avec Marie Humbert ou Jean, donc avec le locuteur. C'est pour cette raison que nous pouvons le qualifier de « dialogue etho-pathétique ».

Conclusion

La présente étude s'est principalement centrée sur le rôle de l'émotionnel dans l'argumentation face aux tendances actuelles du discours politique. Ancré linguistiquement et socio politiquement, le concept de transmission authentique reflète la nécessité de l'implémentation de l'émotionnel dans l'argumentation pour deux raisons essentielles. D'un côté la focalisation sur l'émotionnel résulte du contexte thématique de la « politique de la vie ». De l'autre, la société a de plus en plus à faire face à l'ouverture d'une sphère auparavant considérée comme purement privée, voire intime. Ce phénomène favorise la forme du dialogue, et dans ce contexte notamment le dialogue intime, comme schème d'interaction symboliquement présent au sein du discours politique, parce que **transmis** au sein

²⁴ Cf. la Charte des ASP de même que « Il y un ans Vincent Humbert mourait. » www.admd.net, l'accès le 15 juin 2005.

²⁵ Cf. „Les dernières heures de Vincent Humbert racontées.” Le Nouvel Observateur, 11.mai 2005. „Restauration de l'agonie.” Figaro, le 12 avril 2005.

²⁶ Interview A.

²⁷ Interview B.

de l'argumentation. La transmission authentique est à qualifier en tant que stratégie discursive résultant de l'interdiscours, de l'interaction appropriée et de la nature du sujet traité. Elle s'avère nécessaire pour la reconnaissance du « correct » qui se trouve à la base de la plausibilité de la solution proposée au cours du processus politique.

De ce point de vue, la brève présentation du débat actuel sur la fin de vie en France devrait refléter la nécessité d'une argumentation « émotionnelle », intégrant le dialogue intime. Elle a eu pour objet de concrétiser le caractère de ce dialogue par rapport au sujet, à la « scène » et à l'attente de la société. Ancré exclusivement dans les concepts émotionnels individuels du locuteur, le dialogue intime dans le secteur privé est à qualifier d'« etho-pathétique », alors que celui du secteur public est à caractériser comme « logo pathétique » parce que lié à la matière émotionnelle dans tout son ampleur. Cette différence renforce finalement la nécessité d'une « transmission authentique » du fait que les deux dialogues se voient « validés », chacun dans son propre contexte thématique et interactif.

Le processus politique *stricto sensu*, c'est-à-dire le procédé constituant la politique de l'État ne peut se permettre d'user de la même manière d'agir que les mouvements radicaux ou populistes dont le milieu ou la scène sont marqués plutôt par la protestation. Néanmoins les deux attitudes sont nécessaires pour le discours politique, elles sont deux faces d'une même monnaie : celle du discours politique qui à son tour est un dialogue entre le radical et le modéré. La société est souvent considérée comme n'acceptant pas la mort, qu'elle voit comme un échec : du médecin ou de soi-même. De ce point de vue les deux approches – etho-pathétique et logo-pathétique – rendent compte de la fragilité de la situation, de l'ambivalence de l'existence humaine tout court.

Références

- Amossy R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan/HER.
- Adam J- M., 1999, *Linguistique textuelle et analyse des pratiques discursives*, Paris, Nathan/HER.
- Aristoteles, 2003, *Rhetorik*, Stuttgart, Reclam Verlag.
- Benzenhöfer U., 1999, *Der gute Tod? : Euthanasie und Sterbehilfe in Geschichte und Gegenwart*, München, Beck.
- Goffi J-Y., 2004, *Penser l'euthanasie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Brown N., Mike M., 2002, "From authority to authenticity: the changing governance of biotechnology," *Health, Risk & Society*, Vol. 4, No. 3, p. 259-272.
- Caron J., 1983, *Les régulations du discours : psycholinguistique et pragmatique du langage*, Paris, Presses universitaires de France.
- Fischer F., 2003, *Reframing Public Policy: Discursive Politics and Deliberative Practices*. Oxford, University Press.

- Fischer F., Forester J., eds, 1993, *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning*. Durham-London, Duke University Press.
- Foucault M., 1969, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault M., 1999, « Verteidigung der Gesellschaft. » p. 276 - 305, in: Foucault M., *Vorlesungen am Collège de France (1975-76)*, Frankfurt am Main, Suhrkamp.
- Foucault M., 1975, *Surveiller et punir*. Paris, Gallimard.
- Giddens A., 1991, *Modernity and self-identity. Self and society in the late modern age*. Cambridge, Polity Press.
- Goffman E., 1969, *The presentation of self in everyday Life*, London, Penguin books.
- Gottweis H., 2005, *Verwaltete Körper: Biopolitik im 21. Jahrhundert*, IWM Tuesday Lectures, 1. mars.
- Gottweis H., 2003 « Theoretical Strategies of Poststructuralist Policy Analysis: Towards an Analytics of Government. » p. 247 – 265, in : Hajer M. A., Wagenaar H., dir. *Deliberative Policy Analysis. Understanding Governance in the Network Society*. Cambridge, University Press.
- Hajer M., Wagenaar H., 2003, « Introduction » in : Hajer, M. & Wagenaar H., dir., *Deliberative policy analysis. Understanding governance in Network society*, Cambridge, University Press.
- Hirsch E., 1986, *Pouvoir et dignité*. Emission de Radio France, Patis, Bibliothèque nationale.
- Hirsch E., 1986, *L'insensé et l'insoutenable des Bateliers de Hadès*. Emission de Radio France, Paris, Bibliothèque Nationale.
- Humbert V., 2003, *Je vous demande le droit de mourir*. Paris, M. Lafon.
- Kant I., 1999 *Was ist Aufklärung?*, Hamburg, Meiner.
- Kellner D., 2003, *Media spectacle*. London, Routledge.
- Leonetti J., éd., 2004, *Respecter la vie, accepter la mort*. Rapport N 1708, Tome 1 & 2, Mission d'information, Paris, Assemblée Nationale.
- Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D., 1999a, 100pp., « Ethos, Scénographie, incorporation, » in: Amossy R., dir., *Image de soi dans le discours*, Paris, Delaroché et Niestlé.
- Maingueneau D., 1999b, "Analyzing self constituting discourses," *Discourse Studies*, London, SAGE, p. 175 – 199.
- Maingueneau D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- Marcussen M., Torfing J., 2003, *Grasping governance Network*, Working paper 2003, Center for democratic governance, Roskilde University Denmark.
- Memmi D., 2004, *Faire vivre et laisser mourir*. Paris, Editions la Découverte.
- Nussbaum M. C., 1999 *Gerechtigkeit oder das gute Leben*, Frankfurt, Suhrkamp, 1999.
- Rose N., 2001 "The Politics of Life Itself," *Theory, Culture & Society*, 18 (6), p. 1-30.
- Ruszniewski E., 2004 « Les soins palliatifs : entre mort annoncée et mort réelle » 25 – 30, in : Hirsch E., dir. *Espace Ethique : Face aux fins de vie et à la mort : Ethique et pratiques professionnelles au cœur du débat*. Paris, Doin: Assistance publique-Hôpitaux de Paris.
- Tappolet C., 2000, *Émotions et Valeur*. Paris, Presses Universitaires de France.

Turnbull N., 2003, *The implication of the division of logic and argumentation for policy theory*.

Paper presented on the 2nd ECPR Conference, Marburg, 18-21 September 2003.

Les articles des journaux & sources internet :

Emmanuel Hirsch, « Le tragique n'est pas soluble dans le juridique », Figaro, 7 Octobre 2003

« Plaidoyer pour le droit à l'euthanasie par Vincent Lena », Le monde, 20. mai 2004.

« Décès de Terri Schiavo, symbole du débat sur l'euthanasie », Figaro, 1 avril 2005.

« Restauration de l'agonie. », Figaro, 12. avril 2005.

« Les dernières heures de Vincent Humbert racontées. », Le Nouvel Observateur, 11.mai 2005.

« Médiatiser euthanasie », documentation et débat, France 5, 5 Juin 2005.

Code de déontologie médicale, 1995.

www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion1882.asp, l'accès le 23 avril 2005.

www.senat.fr/lc/lc1098/lc109mono.html, l'accès le 23 avril 2005.

www.admd.net, l'accès le 15 juin 2005.

Interviews:

Dans tous les cas il s'agit des interviews menées et enregistrées par nous-même. Selon la volonté des répondants leur identité est gardée sous l'anonymat.

Assemblée Nationale, Paris:

Le 23 avril 2005, Interview A.

Le 26 avril 2005, Interview B.

Le 26 avril 2005, Interview C.

Réseaux Quiétude, Paris:

Le 29 avril 2005, Interview D.

ASP Fondatrice, Paris:

Le 28. avril 2005, Interview E.

Aurélia LAMY*

(France)

**LA MÉDIATISATION DU DISCOURS POLITIQUE : UN
FACTEUR DE MOBILISATION INTERNATIONALE.
L'EXEMPLE DES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001**

Résumé: Durant les jours qui suivent les attentats du 11 septembre 2001, le discours politique est omniprésent; non seulement en tant qu'acte de langage construit, mais également en tant qu'acte de communication relayé en permanence par les médias. Cette médiatisation conduit à un processus social identitaire, il a pour fonction autant la mise en exergue de valeurs communes que le maintien d'une disposition favorable à ces valeurs. Nous nous interrogeons ici sur le rôle des médias dans le champ politique, en tant qu'ils auraient une influence sur les stratégies de communication et les discours politiques. Par la mise en exergue des logiques de raisonnement contribuant à promouvoir la riposte, nous tentons d'évaluer la manière dont le discours politique, effectué dans l'urgence – dans une situation de crise de surcroît – peut être créateur d'un consensus tant politique, qu'idéologique, émotionnel et identitaire.

Mots clés : consensus, communication de crise, discours de légitimation, identité, médiatisation, opinion publique.

Abstract: Political speech mediatization : a factor of international mobilization. Nine eleven example. Following nine eleven attacks, political speech is omnipresent, not only as an act of built language, but also as an act of communication relayed permanently by the media. This mediatization leads to a social identity process, its function is as much the forward setting of common values than the maintenance of a positive provision to these values. We wonder here about the role of the media in the political space, as they would have an influence on the communication strategies and the political speeches. By the forward setting of logics of reasoning contributing to promote the military response, we try to evaluate the way the political speech, carried out in urgency - in addition in a situation of crisis - can be a political, ideological and emotional creator of consensus.

Key words : consensus, crisis communication, legitimacy speech, identity, mediatization, public opinion.

Le 11 septembre 2001, les États-Unis doivent faire face au « premier grand crime de ce siècle ». Les attentats, relatés dans tous les médias, diffusés en boucle sur toutes les chaînes de télévision françaises, initient une situation de crise

* Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE), Université Rennes 1, aurelialamy50@hotmail.com

du sujet qui n'« évolue » pas dans son parcours historique face à notre histoire rationaliste. Concevoir l'expérience d'une autre idée de temps, fondée plus sur l'instant que sur la dialectique évolutionniste. Entrouvrir un espace de l'art qui puisse aborder ce vide, et qui ne soit pas le « fétiche de la marchandise » ni l'illusion du fantastique, sinon une force créatrice, dans ces instants, de tout ce fond tragique. Et récupérer ce fondement tragique (ou du moins, le tenter), pour examiner la naturalisation de nos politiques. Attendu que notre regard, est, en quelque sorte, « périphérique » (Grüner, 2002), puisqu'il n'est pas vraiment placé dans l'épicentre où se créent les politiques dominantes sinon dans un autre espace de fracture – aussi dissemblable et complexe –, qui néanmoins demeure susceptible de créer de nouvelles formes de pensées en ces temps de crise qui nécessitent de mobiliser toute notre imagination.

Références

- Agamben G., 2002, *L'aperto, L'uomo e l'animale*, Torino, Bollati Boringhieri.
 Agamben G., 2001, *Infanzia e Storia, Distruzione dell'esperienza e origine della storia*, Torino, Einaudi.
 Agamben G., 2004, *Estado de excepción*, Buenos Aires, Adriana Hidalgo.
 Agamben G., 2005, *La potenza del pensiero*, Vicenza, Neri Pozza.
 Bataille G., 1999, *Théorie de la religion* – Barcelone, Taurus.
 Bataille G., 2003, *Le conjure sacré*, Buenos Aires, Hidalgo.
 Bateson G., Holt G., Shay A., 1977, *"The Anthropology of Dance"* - Chicago, Press Review.
 Barba E., 1993, in: Watson, I – "Eugenio Barba and the Odin Theatre -Towards a third theatre", London, Routledge.
 Belo J., 1960, *Trance in Bali*, New York, Columbia University Press.
 Foucault M., 1984, *Histoire de la sexualité II. "L'usage des plaisirs"*, Paris, Gallimard.
 Foucault M., 1979, *Microphysique du Pouvoir*, Madrid, La Piqueta.
 Girard R., 1995, *La violence et le sacré*, Barcelone, Anagrama.
 Grüner E., 2002, *El fin de las pequeñas historias. De los estudios culturales al retorno (imposible) de lo trágico.*, Buenos Aires, Paidós.
 Horkheimer M., Adorno T., 1997, *Dialéctica del iluminismo*, México, Hermes.
 Jameson F. et Zizek S., 1998, *Estudios Culturales: Reflexiones sobre el multiculturalismo.*, Buenos Aires, Paidós.
 Laclau E., Mouffe Ch., 1987, « Más allá de la positividad de lo social: antagonismo y hegemonía. », in *Hegemonía y estrategia socialista*- Madrid, SXXI.
 Williams R., 1980, *Marxisme et Littérature*, Barcelone, Península.
 Sferco, S., 2003-2005, *Corpus d'entretiens et carnet d'observation sur le « Tjalonarang »*, Pura Gyanyar, Université STSI-ISI- Bali, Indonésie.

Jairo FERREIRA*
(Brésil)

DISPOSITIONS DISCURSIVES DES ONG DANS DES SITES WEB: QUELS MARCHÉS DÉFINISSENT LES PROPENSIONS ?¹

Résumé: L'article porte sur les relations entre les dispositions discursives et les capitaux économiques, politiques et culturels d'ONG. Celles-ci sont problématisées à partir des perspectives qui définissent des conditions de production du discours autour des dimensions exogènes et endogènes, relativement aux dynamiques spécifiques du langage. L'article cherche à répondre spécifiquement à la question suivante : « Les dispositions sociales définissent-elles les propensions de thématiser la question du pouvoir ? » À partir d'une investigation sur 33 sites Web d'ONG au Brésil, on conclut que les énoncés de pouvoir n'ont pas d'autonomie absolue relativement aux conditions d'existence des institutions. Dans le cas de ces thématisations, les corrélations sont fortement liées surtout aux capitaux politiques des organisations examinées et beaucoup moins par rapport aux capitaux économiques et culturels.

Mots-clé : communication, médias digitaux, processus sociaux, dispositions discursives.

Abstract : *NGOs' discourse dispositions in websites : which markets define the propensities ?* This article approaches the relationships between discourse dispositions and the cultural, political and economical capitals of NGOs. These are problematised based on perspectives that define the conditions of production of the discourse around the exogenous and endogenous dimensions, relatively to the specific language dynamics. The article tries to answer specifically the question : « Do the social positions define the propensities to thematise the power issue ? » Starting from the investigation of 33 NGOs' websites in Brazil, it concludes that power enunciations do not have absolute autonomy relatively to the conditions of existence of the institutions. In the case of these thematizations, the correlations are linked mainly to the political capitals of the investigated organizations and are irrelevant with regard to the economical and cultural ones.

Key words : communication, digital media, social processes, discourse dispositions.

Les relations entre les conditions de production définies par les marchés (l'économie, la politique et la culture) et les dispositions discursives seront examinées ici dans le but de surmonter deux perspectives. La première entend le discours comme étant conditionné par des systèmes de production extérieurs à sa

* Conseil National de Développement Scientifique et Technologique (CNPq), Universidade do Vale do Rio dos Sinos, Rio Grande do Sul, Brésil, jferreira@unisinos.br.

¹ Cet article réunit des conclusions partielles des deux recherches : a) « Champ de signification des l'ONG dans le Web : discours et contexte de production dans des dispositifs digitaux » et b) « La circulation dans des dispositifs médiatiques - étude sur les ONG dans des sites de la Web ».

dynamique ; la deuxième le comprend comme répondant à ses systèmes de production. La première perspective correspond aux conditions exogènes de production ; la deuxième, aux conditions endogènes.

Dans la première perspective, le concept de conditions de production du discours des médias oscille entre l'héritage marxiste et la distinction. Dans les réflexions héritières du marxisme, le discours est compris dans le domaine de la question idéologique, une dimension de la superstructure dont la dernière instance se place dans la sphère des relations sociales de production des marchés politique et culturel. Dans ce que nous considérons un élargissement de cette lignée, le discours apparaît comme conditionné par la possession des capitaux culturels, économiques et politiques dans ses processus de production, réception et circulation. Cet angle renvoie à la discussion classique sur la distinction par rapport à la sphère des marchés discursifs.

Les théories du discours, à leur tour, renforcent une autre thèse : celle qui affirme que l'autonomie du discours des médias face aux marchés est le résultat de ses opérations spécifiques de production du sens, irréductible aux règles exogènes des marchés où il circule, est produit et consommé. Cela n'empêche pas que quelques auteurs aient approché le discours par rapport à certaines conditions de production (analyse de l'idéologie, Veron, 2005 : 89-142.).

Cependant, toute la disposition discursive qui oscille selon la variation de ces conditions exogènes au système de production discursive confirme la thèse de la distinction (qui est contraire à la thèse de l'homogénéisation de la culture, une ramification d'une partie de l'héritage marxiste). Un marché discursif, toutefois, ne se configure pas seulement à partir de la distinction, mais aussi à partir de dispositions discursives partagées (monnaie d'échange), qui assurent la confrontation des différences (théorie des champs).

Cette recherche part de la thèse de la distinction. Dans ce sens, elle fait une réflexion à propos des rapports qui existent entre les conditions exogènes et endogènes de production du discours des ONG dans les marchés économiques, culturels et politiques – si l'on considère les capitaux incorporés des institutions – et les groupements d'énoncés que nous avons identifiés dans leurs textes sur le Web. La recherche utilise le concept d'autonomie afin de penser le champ de possibles rapports entre les conditions exogènes et endogènes. Dans ce sens, notre hypothèse, tout au long de la recherche, s'est développé dans la perspective de l'autonomie relative, conditionnement mutuel et distinction.

1. Contexte théorique

L'importance de la réflexion sur la distinction vient de la permanence, implicite ou explicite, dans le domaine académique de la communication, de

perspectives qui affirment l'homogénéité des produits médiatiques, comme conséquence de la subordination des processus de production aux déterminations économiques, politiques et/ou culturelles. Cette perspective apparaîtra même chez Bourdieu.

Les réflexions que nous avons développées permettent un éloignement des interprétations sur les produits médiatiques qui apparaissent dans *Sobre a televisão* (où la détermination des conditions d'existence est intensifiée), et un rapprochement des études sur la distinction (Bourdieu, 2000). Cependant, même ce rapprochement est remis en cause. Dans une perspective critique par rapport à la méthode de corrélations univoques, nous considérons que les régularités quantitatives que nous avons identifiées peuvent être objet de plusieurs interprétations (à commencer par l'interprétation d'une détermination mutuelle entre des variables concernées comme les conditions d'existence et les dispositions discursives).

L'autre tension établie est aussi classique : celle de l'autonomie des dispositions discursives relativement aux conditions d'existence autres que les propres structures qui les régularisent, et à partir desquelles sont opérés les échanges linguistiques. Cette perspective nous renvoie à la réflexion sur la première détermination que nous avons trouvée chez Bourdieu (les actes de parole conditionnés par les marchés discursifs, par leurs règles et par plus de stratégies). Ici, les effets de distinction font plutôt référence à la production de séparation entre deux, par l'intermédiaire de certaines marques et opérations sémiologiques. Nous n'avons pas enquêté sur ce processus. Cependant, en faisant une corrélation entre les énoncés et les conditions d'existence des institutions qui sont liées à eux, et en identifiant là des processus de dépendance, nous remettons en cause la prémisse de l'autonomie absolue des processus discursifs face aux conditions d'existence, en faveur de la thèse de l'autonomie relative. En même temps, quand nous identifions des rapports entre des dispositions et des groupements d'institutions, nous vérifions que ceux-ci se constituent autour de certaines formations discursives, dans un registre de l'autonomie de celles-ci face aux processus de traversées imposés par les grands marchés – l'économique, le culturel et le politique – et de la dépendance par rapport à des marchés spécifiques (dans ce cas, les marchés successifs configurés par les ONG).

Théoriquement, nous entendons que les rapports entre les conditions d'existence et les produits culturels (dans ce cas, des matériaux signifiants prélevés dans des sites d'ONG) sont médiés par deux processus qui ne sont pas étudiés dans cette investigation. Premièrement, l'habitus. Il est vrai que l'habitus « apparaît » dans une collection d'œuvres et produits. Mais la médiation première est celle des pratiques, des actions, des routines qui configurent des choix et des dispositions. Deuxièmement, il y a les systèmes de production qui y sont produits et qui sont, en même temps, régulateurs des processus productifs spécifiques des champs sociaux spécialisés. En faisant une corrélation entre conditions d'existence et produits, sans

examiner ces médiations, nous laissons de côté des processus lymphatiques qui pourraient nous amener à d'autres hypothèses.

2. Dimensions méthodologiques

2.1. Le corpus

Le procédé d'échantillonnage pour cette analyse est parti de la liste d'ONG de l'ABONG (Association Brésilienne d'ONG). Cette liste a été augmentée en cherchant sur Internet, ce qui nous a donné quelque 300 sites. Ceux-ci ont été classés par thèmes (analyse de contenu). Les sujets le plus souvent traités sont écologie, genre, MST/Sida. Ces trois groupes ont été distribués de façon homogène (en choisissant le groupe dominant – écologie – comme foyer principal, et les deux autres comme groupes de contrôle). Dans chaque site 35 textes ont été choisis.

Tableau 1. *Quantité de sites examinés*

Sites	Textes (moyenne/total)
17 sites : foyer écologie	35 textes par site
6 sites : foyer genre	35 textes par site
6 sites : foyer mst/sida	35 textes par site
Total : 31 sites	Environ 1000 textes

Le choix de ces textes est résultat de successifs procédés de définition de l'échantillon. Les critères de configuration de l'univers analysé sont les suivants : a) exhaustivité – ou l'ensemble des textes du site dans la mesure du possible ; b) homogénéité : rassembler, prioritairement, certains ensembles de matériaux signifiants (nouvelles, articles, documents, textes pédagogiques) ; c) représentativité : chercher à conserver une corrélation entre le nombre d'événements choisis et le nombre d'événements dans la population qui est analysée ; d) économie : étudier un nombre maximum d'événements qui permette la réalisation de la recherche. Les textes ont été prélevés jusqu'au cinquième niveau (chaque ouverture d'un lien correspond à un niveau postérieur à la page frontale).

Une question toujours réitérée est de savoir si ces institutions appartiennent au mouvement social ou si elles seraient d'un autre ordre. Dans ce sens, nous avons consulté l'ABONG pour vérifier les liens de celles-ci avec le Forum Social Mondial, qui a été créé aussi par des institutions du mouvement social (dont CUT et MST).

Le cadre évolutif des ONG qui composent le corpus de la recherche indique qu'en 2001 aucune d'elles n'était liée au Forum Social Mondial. En 2002,

un tiers des ONG examinées y étaient affiliées. En 2003, il y en avait deux tiers liées au Forum Social Mondial.

2.2. Parcours de théorisation

Les conditions d'existence sont un des éléments qui définissent les conditions de production du discours. Dans notre recherche, ces conditions de production se définissent aussi dans d'autres dimensions des matériaux signifiants qui seront examinés. Les voici : l'invariant référentiel (l'ensemble des textes analysés fait référence aux thèmes écologie, genre et Sida) ; la localisation dans un dispositif déterminé (le Web) lié à un ensemble homogène d'institutions (ONG) ; la localisation historique dans une période déterminée ; l'affiliation de la plupart des ONG enquêtées au Forum Social Mondial.

Les catégories relatives aux dispositions ont été construites avec des groupements d'énoncés selon certaines marques. Ces marques ne sont pas analysées comme des opérations (effets de sens). C'est un autre mouvement qui nous intéresse : établir leur relation avec les conditions d'existence. Les marques ont été définies à partir de formalisations successives, jusqu'à un champ de possibilités de jonctions et emboîtures avec des propositions théoriques déjà formalisées. Dans la mesure où l'investigation fait appel à la connaissance formelle pré-existante, elle tend à des solutions descriptives des processus en analyse. Nous opposons à cette tendance l'effort réflexif situé dans la confrontation qui découle du rapprochement de différentes perspectives théoriques.

Les conditions d'existence et dispositions ont été construites au travers d'un parcours méthodologique de mouvements successifs de réflexion théorique et analyse des données, reconstruisant, ainsi, des hypothèses, des concepts et des opérationnalisations par le moyen d'instruments construits le long de la recherche. Nous caractérisons cette méthode comme dialectique, embrassant des processus de dialectique descendante et dialectique ascendante, logico-réflexifs (autour de propositions théoriques mobilisées), et épistémologiques (autour de la tension entre des approches linéaires, des contradictions mutuelles et des déterminations multiples). Les procédés d'analyse ont mobilisé des techniques quantitatives et qualitatives.

Quant à la dialectique ascendante, le parcours a été de surmonter des perceptions et des catégories plus perméables au sens commun, vers certaines formalisations qui permettent la construction d'un ensemble d'hypothèses et réflexions qui répondent aux dimensions de la logique, de l'explication causale et de la compétence implicative, en articulation avec les questions théoriques du champ de la communication en rapport, à son tour, avec le champ politique où

s'insèrent les ONG examinées. Dans ce sens, nous avons toujours cherché à travailler avec des triades conceptuelles, en évitant des analyses avec plus de dimensions, ce qui aurait rendu difficile la formalisation de la pensée. La valeur attribuée aux triades comme paramètre réflexif a été construite, dans la recherche et l'analyse elles-mêmes, autour de ce point, de théories sociales diverses que nous avons considérées comme étant articulées autour de la triade comme point de départ pour l'investigation de relations complexes. Autrement dit, la triade correspond à la pensée cartésienne, que nous considérons nécessaire comme point de départ à toute investigation qui se veut capable de dépassements dans le sens de la complexité.

Dans l'articulation entre les différentes triades, nous avons cherché la pensée relationnelle la plus avancée ou complexe. Ces formalisations ont été construites dans l'espace de la recherche, lentement, avec des allées et retours, en partant d'un ensemble catégoriel normalisé par la littérature du champ (dans un vrai bricolage de concepts, cela a été un moment d'ouverture, d'usage divers des catégories, en cherchant la pertinence par rapport au problème de recherche en construction).

Plusieurs catégories originelles ont été abandonnées, d'autres ont été reconstruites et articulées avec de nouvelles perspectives. Ainsi, nos « tableaux » ne sont pas pré-construits ; ils ont pris forme petit à petit, c'est-à-dire, la recherche n'a pas avancé sous le processus classique de codification selon des catégories préalables. La non utilisation de ce processus, cher sous tous les aspects, nous a permis d'avancer vers un ensemble catégoriel pertinent, le long de successifs rapprochements avec les questions centrales de cette investigation.

Le processus de dialectique descendante a été mobilisé en plusieurs moments, dans la perspective d'articuler les processus ascendants avec la problématique centrale de l'investigation – la question de la distinction dans les rapports entre le champ des médias et le champ politique, en considérant spécifiquement l'expérience de la présence des ONG sur le Web. Cette dialectique correspond aux processus déductifs et inductifs. Le biais déductif s'exprime dans le problème central – celui de la distinction – selon l'explication ci-dessus. Inductivement, la problématisation à partir des énoncés a été circulaire, jusqu'à certaines limites passibles d'appropriation en des termes formels, de manière pertinente avec le problème enquêté.

À partir de ces mouvements, des catégories d'analyse qualitative ont été construites, puis transformées en données quantitatives, en corrélation entre elles. À partir des corrélations, il y a un retour aux analyses épistémologiques et théoriques identifiées comme étant pertinentes au champ de la communication.

2.3. Conditions d'existence des ONG

Les données regroupées se rapportent à ce que nous appelons les conditions sociales d'existence des institutions qui signent les sites examinés. Ce lieu des conditions de production n'est pas toujours considéré comme étant central à l'analyse du langage. Des auteurs aussi différents que Bourdieu et Verón privilégient la différenciation des « classes » dans la sphère de la réception, c'est-à-dire, de la consommation. Notre investigation accentue la sphère de l'émission pour différencier les classifications sociales. La thèse qui oriente cette recherche est celle qui dit que la distinction existe aussi dans la sphère de la production, ce qui signifie une critique à la thèse de l'homogénéisation du discours (qui, comme déjà affirmé, apparaît même chez Bourdieu, dans sa troisième phase – dont l'ouvrage *Sobre a televisão* est un paradigme).

Les conditions d'existence des ONG comme institutions sont examinées à partir du même modèle présenté dans le tableau intitulé « *espaço de posições sociais e espaço dos estilos de vida* », où Bourdieu (Bourdieu, 1997 : 20) fait un résumé du diagramme de *La Distinction*. Ce tableau se définit autour de quatre quadrants : à gauche, les agents avec le plus grand capital culturel ; à droite, ceux qui possèdent plus de capitaux économiques ; dans les quadrants supérieurs se trouvent ceux qui possèdent les plus grands capitaux globaux (la somme des capitaux culturels et économiques) ; dans les inférieurs, ceux qui en ont les moindres portions.

Dans ce sens, la recherche part d'une interprétation des conditions sociales d'existence des ONG définies par les capitaux incorporés, disponibles et mobilisés pour les confrontations symboliques dans un marché discursif déterminé. Dans la mesure où nous travaillons avec les trois marchés, nous avons un espace tridimensionnel. Ainsi, il vaut la peine d'étudier de l'ONG qui a peu de capitaux politiques, économiques et culturels jusqu'à celle qui les possède tous en quantités considérées plus importantes, par rapport aux autres. Les rapports entre les dispositions discursives et les positions sociales définies ici seront présentées dans un tableau où les éléments du contexte macrosocial de production se distribuent selon les attitudes discursives des ONG examinées.

2.4. Des problèmes théoriques méthodologiques sur les conditions d'existence

Un problème méthodologique important dans cette sphère est celui des indicateurs des capitaux institutionnels. Nous savons que Bourdieu, dans ses investigations, a utilisé des groupements sociologiques stabilisés (patrons, salariés,

professionnels libéraux, etc) pour étudier ses dispositions (surtout dans la sphère du goût et de la consommation, mais aussi dans celle de la formation scolaire), ayant comme unité les individus. Or, on ne groupe pas les institutions comme on place les individus en classes sociales. C'est pourquoi, si dans un premier moment le critère d'une distribution par homologie nous a paru pertinente, intéressante pour une critique aux approches de la production médiatique comme un processus homogène (ce qui apparaît depuis l'École de Francfort jusqu'à Bourdieu), dans un deuxième moment, cette solution s'est montrée insuffisante pour une étude empirique, qui a exigé des instruments plus spécifiques de vérification des distinctions dans le plan des institutions.

Le processus méthodologique développé au cours de la recherche a cherché les indicateurs de capitaux incorporés par les institutions, à partir d'une littérature diversifiée sur les mouvements sociaux, c'est-à-dire, nous avons fait une construction qui répond à des indicateurs construits dans le champ académique et dans le champ des ONG (au travers de leurs rapports et de la littérature d'évaluation de ces institutions). Les données ont été prélevées par le moyen de recherches de documents (dans des sites de l'ABONG, des ONG examinées et auprès d'autres institutions), des entrevues et des questionnaires. Les données ont été croisées, catégorisées et codifiées.

3. Distribution de capitaux économiques, politiques et culturels

Quand nous parlons de conditions objectives d'existence des ONG, nous savons que notre regard part du champ académique et que nous faisons référence aux formalisations qui ordonnent la compréhension de ces conditions objectives, comme point de départ pour l'introduction, dans le corps de la recherche, d'un ensemble d'informations obtenues au travers des techniques mobilisées.

Dans la mesure où nous n'interagissons pas avec d'autres formes d'action sinon celles qui subissent la médiation du langage (questionnaires envoyés par mél et recherche de documents sur le Web), nos propositions sur les conditions d'existence des institutions étudiées sont limitées. En d'autres mots, les limites d'un accès aux conditions objectives d'existence par l'intermédiaire de textes sont profondes. Savoir comment est l'architecture d'un bâtiment, sa localisation, le quartier où il se trouve, etc., est aussi important que de savoir si l'ONG possède ou pas son bâtiment propre au travers d'un questionnaire. Observer directement les rapports nous dira plus sur les relations politiques effectives que d'inférer si celles-ci ont lieu selon des paramètres de l'organisation bureaucratique, charismatique ou démocratique et collective à partir de documents et réponses standardisées. Même en étant conscients de ces limites, nous nous proposons à travailler cet ensemble de

catégories, qui nous fournissent quelques indicateurs de localisation des ONG dans l'espace social.

En même temps, avec cette formulation, nous n'avons pas l'intention d'affirmer que les conditions sociales d'existence d'un champ social se rapportent à une objectivité de la vie sociale – les capitaux mobilisables dans les confrontations symboliques – qui pourrait se superposer aux structures sociales, encore qu'inconscientes, d'interprétation et de production des objectivations de la nature et de la société. Les conditions d'existence qui existent indifféremment aux sens sociaux des agents engagés dans l'expérience en train d'être recherchée peuvent exister seulement sous l'égide des sens sociaux construits par un autre champ social – le champ académique, celui des médias, etc., ou le propre champ qui produit l'objet d'étude.

La classification des ONG possédant les capitaux économiques a été construite au travers de l'utilisation de critères successifs, suivant la perspective d'indicateurs de l'économie et de la comptabilité publique et en s'appropriant des références suggérées par la littérature à propos de soutenabilité des ONG et du troisième secteur. Tout d'abord, elles ont été classées en ordre décroissant selon le budget brut annuel, la possession et la valeur des biens intangibles. Les critères postérieurs sont relatifs aux sources propres de revenu (activités économiques, d'autres événements, contributions volontaires et celles provenant des associés réguliers).

La classification en capitaux politiques a été faite en bandes construites par la somme d'un ensemble de items catégorisés selon des indicateurs présents dans la littérature des mouvements sociaux (le nombre d'associés, mobilisations, participations à des événements nationaux, régionaux et locaux, présence en instance d'État, etc.). Ces bandes ont été différenciées, dans un deuxième moment par le moyen d'une succession de critères et catégories.

Nous avons considéré, premièrement, que la gestion collective (dimension démocratique) implique des capitaux supérieurs à ceux de l'organisation rationnel-techno-bureaucratique, et que les deux agrègent plus de capitaux que les institutions dont le fonctionnement repose sur des leaders forts. Ces trois critères correspondraient aux formes de gouvernement démocratique, bureaucratique et charismatique. Le deuxième critère de différenciation est quantitatif (nombre de volontaires). Le troisième reprend la question des formes des rapports des collectifs qui composent les ONG. La première valeur est toujours celle de la participation, l'active étant plus grande que la passive quant à la valeur politique. Nous avons encore considéré la situation intermédiaire où des leaders et des groupes divers font la médiation en des termes discursifs. Le quatrième critère est relatif aux formes d'action politique. L'action directe est considérée un indicateur de force politique dans la mesure où elle est confrontée à des normes, à la moralité et à des méthodes sociales. Deuxièmement, nous considérons la protestation de masse

et, troisièmement, la dénonciation. Le cinquième critère de différenciation valorise le travail en réseau avec d'autres ONG et/ou les propres actions. Dans ce critère, l'action avec l'appui d'autres institutions a aussi été valorisé. La sixième catégorie de différenciation concerne la participation à des politiques publiques. Les catégories des rapports avec d'autres agents sociaux n'ont pas été utilisées dans cette première classification.

Par rapport à la différenciation des capitaux culturels nous avons utilisé trois groupements. D'abord, le développement de recherches indépendantes sur l'objet d'action de l'ONG. Deuxièmement, l'existence de publications propres et, finalement, le processus de formation, en donnant la préférence aux indicateurs scolaires, cherchant ainsi un paramètre de dialogue avec la sociologie de la culture de Bourdieu, qui a toujours considéré l'accumulation de titres scolaires comme une des marques de la vie culturelle des sociétés de marché.

À partir de ces critères, nous avons construit un tableau des positions des ONG recherchées, c'est-à-dire, un tableau de distribution de capitaux. Cinq des 31 ONG enquêtées n'ont pas répondu aux questionnaires et/ou n'ont pas été analysées dû à l'absence de données sur l'Internet. À partir de ces données, nous avons passé à l'analyse du processus de distinction, en utilisant pour cela des corrélations (SPSS) et des analyses qualitatives.

Graphiquement la distribution hétérogène peut être visualisée comme suit :

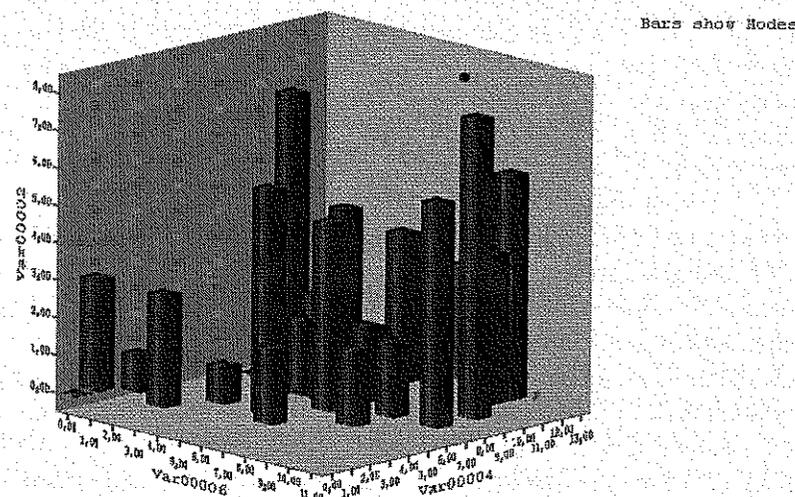


Figure 1. Distribution des capitaux économiques (var02), politiques (var04) et culturels (var06)

Notre idée originelle était de travailler avec les trois marchés, un espace tridimensionnel, et huit quadrants (des variations des trois capitaux, depuis le +, +, + jusqu'au -, -, -, en toutes les possibilités combinatoires). Cette représentation requiert des ressources informatiques non disponibles, donc, nous avons utilisé des distributions en un quadrant seulement. Ainsi, il est valable d'étudier dès l'ONG avec peu de capitaux politiques, économiques et culturels jusqu'à celle qui possède tous ces capitaux, en quantités considérées plus importantes, par rapport aux autres. Notre hypothèse est que ce dispositif théorique et méthodologique permettra de vérifier la distinction.

Les rapports linéaires entre les capitaux (conditions d'existence) sont les suivants : 0,87 pour les capitaux économiques et culturels ; 0,65 pour les capitaux économiques et politiques ; 0,36 pour les capitaux culturels et politiques. Les points principaux de ces rapports, pour cette investigation sont : a) le fait qu'il y a une différenciation de capitaux ; b) le fait qu'il y a une corrélation entre les capitaux agrégés dans le marché économique et les hausses des capitaux culturels et politiques ; c) le fait que les relations d'accumulation entre capitaux culturels et politiques sont relativement basses si l'on considère les trois marchés examinés.

Ces corrélations confirment le lieu prépondérant que les capitaux économiques occupent par rapport aux capitaux culturels et politiques, quant aux conditions d'existence, selon la thèse sociologique qui va de Marx à Bourdieu, en passant par Francfort. Ces relations, toutefois, ne peuvent pas être extrapolées pour les corrélations entre marchés économiques, politiques et culturels et dispositions discursives. Autrement dit, la question est de vérifier si cette différenciation entraîne des propensions différentielles dans la production d'énoncés que nous catégorisons comme des énoncés de pouvoir.

4. Les dispositions : discours de pouvoir

Nous affirmons que les objets discursifs des ONG sont aussi produits dans une perspective d'institutionnalisation de l'espace public, dans des régions lacunaires, où il est nécessaire de légiférer, ordonner le bien faire (la méthode) et moraliser. Ces trois axes formels situent le discours des ONG dans les marchés symboliques contemporains, qui fondent et légitiment des institutions multiples, en des processus ascendants, transversaux et descendants, jusqu'à la condensation de l'État. Ce sont des formes discursives qui sculptent les représentations homologues au discours officiel (ou d'État, c'est-à-dire, légiférer, moraliser et ordonner le bon chemin du faire social). En d'autres termes, nous considérons que le discours de la morale, de la loi et de la méthode est une construction typique des configurations de l'État dans toutes ses ramifications. Dans ce sens, ce sont des discours de pouvoir. Cette formulation différencie le discours de pouvoir du discours sur le

pouvoir (où le thème est le pouvoir), et le pouvoir du discours (où se présente le problème de la reconnaissance) du discours-pouvoir (où le discours subsume les pratiques et les sens sociaux à son lieu de signification).

Les catégories que nous utilisons apparaissent chez Charaudeau comme genre de l' « instruction officielle », soit des formes discursives qui visent ordonner la vie sociale, d'un pouvoir existant ou désiré par une institution, des agents sociaux et leurs champs d'appartenance. Comme instruction officielle, c'est un genre de discours qui cherche des effets sociaux de pouvoir concourir avec un état de choses à être transformé et/ou conservé. C'est spécialement au travers de ces modalités qui se révèle le caractère des institutions qui sont examinées comme candidates à être régulatrices de la vie sociale, par l'intermédiaire des processus pédagogiques – la méthode comme forme de régénération des processus sociaux embrassés par les objets du discours, et son absence comme processus dégénératif –, de la loi – comme instance coercitive nécessaire à la régulation de l'espace public – et de la morale – comme condensation symbolique –, qui transcende les règles valables dans chacun des marchés sociaux où l'on a différencié la société.

Les effets, toutefois, sont divers. Affirmer que la pollution d'une rivière découle des intérêts économiques des entrepreneurs qui « ne pensent qu'aux profits » (un point de vue moral) n'a pas la même valeur dans un marché que d'affirmer que les « entrepreneurs doivent développer des méthodes de collecte des déchets » (la méthode), ou que le législatif municipal doit créer des lois qui contrôlent et punissent les entrepreneurs qui jettent des déchets industriels dans les ruisseaux et rivières locales. Ces trois énoncés peuvent exister simultanément, ou pas. Notre question est de vérifier comment ces modalités d'énoncés entrent dans le marché du discours des ONG comme distinction. Pour cela nous avons construit une typologie de marques pour chaque dimension de cette triade.

Nous avons considéré que des énoncés sur la loi sont caractérisés par une instance collective (institution, société), où le sujet n'apparaît pas (je, nous) ; il est délocutif. Ces énoncés autorisent, interdisent, gèrent, déclarent, rendent possible, cherchent la valeur de permanence dans le temps et ont les marques des instances du pouvoir.

À leur tour, les énoncés sur la morale ont comme marques les aspects suivants : la distinction entre le bien et le mal ; l'idée que l'action sociale est soumise à une fin, qui est le bien ; l'idée qu'il existe un lieu qui est une autorité morale ; un sujet collectif, exemplaire ; la recherche du processus au travers duquel le bien puisse avoir une valeur ; la croyance en sa propre autorité en tant que sujet moral et en la correction des valeurs du bien ; l'existence permanente d'un objet de quête.

La troisième dimension, c'est les énoncés sur la méthode, dont les marques d'utilisation sont : l'idéal de comment faire pour atteindre les fins morales qui

comprend l'objectif et les obstacles et cherche à découvrir comment surmonter ceux-ci ; la quête du meilleur moyen d'atteindre les objectifs moraux ; le sujet présent dans les énoncés, contrairement à ce qui arrive dans la thématization de la loi ; un programme à suivre, qui correspond à un idéal de moyens, un conseiller ; une position de force qui est morale ; une position où l'ONG seulement est conseillère parce qu'elle a une pratique autour de la question ; la non dépendance de la performance du conseiller pour la réalisation du programme ; la définition des opérations pour arriver au but moral ; la définition d'un parcours ; les moyens pour arriver à un idéal ; des opérations, programmes d'action.

5. Corrélations

À partir des tableaux avec les données groupées selon les catégories commentées ci-dessus, nous avons exploré les corrélations en utilisant le logiciel SPSS. Le tableau des corrélations est, donc, le suivant :

Tableau II. *Corrélations*

	<i>Loi</i>	<i>Morale</i>	<i>Méthode</i>
Économie	0,10	0,14	0,19
Culture	0,20	0,07	0,34
Politique	0,46	1,08	0,71

Dans le cas des capitaux économiques, les coefficients de corrélations entre l'unité de capitaux agrégés (selon les paramètres de cette recherche) et la production d'énoncés sur la loi est de 0,10, sur la morale, de 0,14 et sur la méthode, de 0,19. Cela ne signifie pas qu'on puisse conclure qu'il n'y a pas de rapports entre la possession de capitaux économiques et la production d'énoncés sur le pouvoir. Par contre, on peut dire que ces rapports, en des termes linéaires, sont faibles. D'autres méthodes peuvent, peut-être, saisir des rapports autres que les linéaires. De toute façon, ce sont les rapports linéaires qui indiquent un effet de distinction. Dans ce sens, l'effet de distinction, relativement aux capitaux économiques, est faible quand il s'agit d'énoncés sur le pouvoir. Ce résultat n'est pas surprenant. En général, par intuition, nous savons que les agents sociaux spécialisés dans la sphère des marchés économiques sont silencieux en ce qui concerne les questions du légiférer, du moraliser et de l'organiser techniquement et scientifiquement l'espace public. Ces objets appartiennent aux États dans la modernité, ou sont des questions du monde privé (des institutions) et n'appartiennent pas aux processus discursifs de la sphère publique activés par ces agents. Quand ils se prononcent, ils sont ponctuels (exemptions, taux d'échanges, impôts, etc.).

La possession de capitaux culturels entraîne aussi une basse de propension à produire des énoncés sur la loi (coefficient 0,20), la morale (0,07) et la méthode (0,34). Le dernier coefficient de corrélation linéaire est convergent avec nos connaissances. Les capitaux culturels s'expriment positivement par rapport à l'organisation technique et scientifique de l'espace-monde.

La possession de capitaux politiques, à son tour, engendre une propension supérieure à la production des énoncés examinés (sur la loi : 0,46, la morale : 1,08, et la méthode : 0,71). Ces coefficients indiquent que le pouvoir est un objet produit par un champ de spécialistes, dont les formes organiques somment (ou pas) en des termes de propension à produire des énoncés sur ses propres objets. Ces formes font référence aux segmentations des institutions examinées (organisation bureaucratique, démocratie interne, accès à la parole, leaders charismatiques, etc.).

Quelques conclusions

Ces conclusions réaffirment et relativisent la thèse de la distinction dans la sphère de la production discursive et médiatique, qui oriente cette recherche. Elles la réaffirment lorsqu'elles identifient des effets de distinction en rapport avec la possession d'un capital déterminé, dans ce cas, le capital politique. Elles la relativisent lorsqu'elles identifient des effets réduits par rapport à la possession de capitaux économiques et culturels (sur lesquels Bourdieu a réalisé ses études sur la distinction). Elles la réaffirment quand elles indiquent que même les objets du discours, accessibles à tous à travers le langage, se distribuent selon les compétences, particulièrement dans les champs de spécialistes, c'est-à-dire, l'objet du discours est ancré à la possession de certains capitaux, dans ce cas, le politique, et est relativement indifférent à la possession d'autres capitaux.

La régularité des résultats indique que le parcours méthodologique développé répond à la problématique construite à partir des références théoriques utilisées. Nous soulignons que ce parcours n'a pas été offert par les auteurs qui ont fondé les analyses. Les catégories, concepts et rapports offerts par les auteurs ont été trouvés dans le problème de la recherche. Les déplacements principaux se rapportent, d'abord, au transit de l'analyse de classes sociales (individus groupés) à celle de groupements d'institutions. Deuxièmement, la recherche va jusqu'à la limite des marques comme énoncés, ce qui réduit le problème du discours à l'approche sociologique, avec ses possibilités et limitations. Possibilités, parce qu'elle permet l'investigation sur un vaste ensemble de textes ; limitations, dans la mesure où elle homogénéise un corps de matériaux signifiants différenciés aussi bien du point de vue du discours en général que de sa singularité médiatique.

Si l'on compare ces conclusions spécifiques à d'autres dimensions liées à la même recherche, nous pouvons avancer l'hypothèse que l'étude de la distinction

(un héritage sociologique) des dispositions discursives ne requiert pas, comme condition *sine qua non*, de référence à l'analyse formelle du langage. Toutefois, l'analyse des marques formelles est une condition requise pour révéler l'hétérogénéité d'un univers homogène d'énoncés groupés thématiquement. Dans ce cas, l'analyse des marques et opérations formelles de langage peut déplacer le problème de la distinction vers le niveau des structures.

La rupture entre, d'une part, le tableau de corrélations entre les conditions d'existence et, d'autre part, le tableau de ces conditions avec les dispositions discursives indique un déplacement fondamental de la problématique sociologique vers la problématique communicationnelle. D'abord, c'est seulement à travers des médiations singulières – dans ce cas, les capitaux politiques – que l'économie « arrive » au discours de pouvoir et ceux-ci arrivent à l'économie, dans la forme comme nous l'entendons dans cet article. L'importance de cette médiation est telle que les effets directs des marchés économiques sur les énoncés se dissolvent, sont neutralisés. Dans ce sens, l'autonomie de la politique face à l'économique, a un effet discursif, c'est-à-dire, le champ du spécialiste se forme au travers des actes de parole qui le configurent.

Ces conclusions peuvent apparaître relativement banales. On sait que les révolutions économiques ne sont pas toujours accompagnées des révolutions politiques, et que ces dernières sont produites par le moyen d'une symbolique et langage propres. Ce lieu commun, cependant, est souvent abandonné dans les analyses macro sociales sur la production de sens dans la sphère médiatique, en particulier quand on fait une corrélation – même à travers des interprétations qualitatives et/ou inférences théoriques – linéaire de l'économie et des produits. Entre l'un et l'autre, même dans la sphère des macro conditions de production médiatique, il y a des médiations sociales. Une des médiations que nous avons explorées est celle qui est configurée par les injonctions hétérogènes des grands marchés – l'économique, le culturel et le politique – en des processus singuliers de détermination mutuelle avec les énoncés. Il y a d'autres médiations qui nous intéressent. Parmi elles, méritent être interrogées notamment celles qui font la relation des capitaux incorporés avec les lieux institutionnels occupés par les ONG – autrement dit, des champs spécifiques où elles agissent (l'écologie, le genre et MST/Sida).

Références

- Bourdieu P., 1996, *A economia das trocas lingüísticas*, 1. Ed. São Paulo, Edusp.
 Bourdieu P., 1997, *Razões práticas*, São Paulo, Papirus.
 Bourdieu Pierre, 2000, *La distinción : criterios y bases sociales del gusto*. - 2. ed. - Madrid, Taurus.

- Charaudeau P., 1983, *Langage et discours. éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Classiques Hachette.
- Ferreira J., 2005, "Campos sociais e discurso: uma perspectiva teórico-metológica para o estudo da distinção", *Intercom*, Rio de Janeiro.
- Veron E., 1980, *A produção de sentido*, São Paulo, Cultrix, Editora da USP.
- Veron E., 2005, *Fragmentos de um tecido*, São Leopoldo, Unisinos.
- Vizer Eduardo, 2003, *La trama (in) visible de la vida social*. Comunicación, sentido y realidad. Buenos Aires: La cruzja. 2003.

V A R I A

Kristine WIRTS*
(Etats-Unis)

« DROIT DIVIN ET HUMAIN » : THE RHETORIC OF HUGUENOT RESISTANCE

Résumé : « *Droit divin et humain* » : la rhétorique de la résistance huguenote. Le but de cette étude est de définir l'expression rhétorique « droit divin et humain » qui est apparue fréquemment dans les travaux polémiques des catholiques et protestants pendant les guerres de religion (1562-1620). Cette étude se fonde principalement sur les brochures politiques protestantes imprimées qui circulaient en France pendant la décennie de 1560. La plupart des sources étaient anonymes. L'auteur discute d'abord les idéologies majeures qui ont fourni le contexte intellectuel pour l'expression rhétorique « droit divin et humain ». Un éclairage nouveau est apporté à ce concept en combinant une analyse de la pyramide de Lovejoy, de la notion de Corpus Mysticum et des théories de résistance Huguenote. Tandis que les conclusions préliminaires suggèrent une interprétation politique des guerres de religion, l'expression « droit divin et humain » a pu être trouvée chez les nobles protestants qui ont cherché à contenir la puissance des Guise, une plateforme idéologique et également un mobile important pour le comportement politique de la noblesse. Les polémistes protestants qui ont invoqué le dispositif rhétorique « droit divin et humain » ont cherché à mobiliser leurs coreligionnaires qui aimaient les libertés politiques traditionnelles définissant ainsi la culture politique de la Renaissance.

Mots-clés : huguenots, guerres de religion, reformation, calvinisme, rhétorique.

Abstract : The purpose of this study is to define the rhetorical expression « droit divin et humain » that appeared frequently in the polemical works of both Catholics and Protestants during the French Wars of Religion (1562-1620s). This study relies mostly on printed Protestant political pamphlets that were circulating in France in the 1560s. Most of the sources were anonymous. The author first discusses several key ideologies that may have provided the intellectual foundation and backdrop for the rhetorical expression « droit divin et humain ». Lovejoy's Great Chain of Being, the concept of the Corpus Mysticum, and Huguenot resistance theory are considered. The author also examines « droit divin et humain » in light of Renaissance political culture. While preliminary conclusions suggest a political interpretation of the Wars of Religion, « droit divin et humain » may have resonated with Huguenot nobles who sought to contain Guise power, ideology was also an important motivator for noble political behavior. Protestant polemicists who invoked the rhetorical device « droit divin et humain » sought to mobilize coreligionists who cherished traditional freedoms and rights long associated with the Renaissance monarchy.

Key words : Huguenots, Wars of Religion, Reformation, Calvinism, Rhetoric, Renaissance Monarchy.

* University of Texas-Pan American, Department of History and Philosophy, wirtskm@panam.edu.

Modern States: National Experiences and Theoretical Crossroads, 28-85.
 Cambridge: Cambridge University Press.

Waxman, C. I., ed. 1968. *The End of Ideology Debate*. New York: Funk and Wagnalls.

White, T. H. 1967. *The Action Intellectuals*. *Life*, June 9, 16, and 23.

Discourse Coalitions

and the Institutionalization of Practice:

The Case of Acid Rain in Britain

Maarten A. Hajer

The attitude of the British government in the acid rain controversy has earned Britain the label of "the dirty man of Europe."¹ In the face of an international moral outcry Britain has been notoriously stubborn in denying accusations that the sulfur dioxide and nitrogen oxide emissions of its coal-fired power stations have caused environmental damage abroad. Analysts trying to pinpoint the reasons for Britain's failure to deal with the problem point to inherent conflicts of interest. Britain's unwillingness to act is interpreted as governmental delaying tactics, while the government's reference to scientific uncertainty is described as using science as a "fig leaf" for policy. The inaction is explained in terms of the conscious exercise of power by key actors.²

It seems obvious that powerful vested interests such as the electricity industry have tried to delay preventive action, but the acid rain controversy signifies a more fundamental conflict. The acid rain issue is the first of a series of new environmental issues, followed by the depletion of ozone layer, global warming, and less discussed but equally significant issues such as the nitrification of water. These issues mark a new era in the politics of pollution. Before the early 1980s pollution problems were fairly localized and were approached on an ad hoc basis: if incidents occurred, a solution was found. The nonincidental nature of the new environmental issues has rendered this ad hoc policy-making strategy obsolete. What is called for is a structural policy of "sustainable development."³ This was exactly what critics of Britain's policy in the 1980s argued. They interpreted acid rain within the context of what they perceived to be the crisis of industrial society. Hence the differences of opinion in the acid rain controversy transcended the debate over the interpretation of scientific facts and signified a far wider disagreement.

Hajer